



Votre Maire,
Michel MANSOUX

JANVIER - FÉVRIER 2024

Toute l'actualité sur www.luzarches.net

AGENDA

JANVIER

Le 22 : Réunion publique sur le Règlement Local de Publicité - Mairie de Luzarches - 18h

Le 28 : Atelier Chlorophylle « Taille de rosiers » - Jardin botanique - 14h (prendre ses gants et son sécateur)

FÉVRIER

Le 09 : Concert des pianistes de l'École Municipale de Musique - Salle Blanche Montel - 20h

Le 13 : Carnaval - L'Île des enfants - Dès 13h15

Permanences du bus CIAS

Vendredis 12 et 26 janvier
Vendredi 9 février

Place de la Mairie
9h30-13h puis 13h45-16h30

Infos : 06 43 60 03 32

Atelier informatique

Mardis 9 et 23 janvier
Mardis 6 et 27 février

14h à la Mairie de Luzarches

Inscription : 06 27 05 40 37

Le Maire, Michel MANSOUX :
michel.mansoux@luzarches.net

Services à la population : 01 30 29 54 54
mairiedeluzarches@luzarches.net

Service urbanisme :
urbanisme@luzarches.net

Police Municipale : 06 89 13 61 68

Secrétariat technique :
secretariat.technique@luzarches.net



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Pour les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants :

Les agents du service scolaire vous reçoivent en mairie sur rendez-vous du lundi au vendredi pour effectuer l'inscription administrative de votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).

Vous pouvez récupérer ce dossier en Mairie, sur le site internet de la ville ou sur demande par mail : service.scolaire@luzarches.net

Pièces à fournir : justificatif de domicile (moins de trois mois), photocopies des pièces d'identité des représentants de l'enfant, carnet de vaccination, livret de famille ou acte de naissance de l'enfant.



Si inscription à la restauration scolaire ou au périscolaire : dossier d'inscription et fiche sanitaire remplis, quotient familiale ou avis d'imposition, attestation d'employeur des parents.

Cette étape est impérative avant le rendez-vous avec les directrices des écoles.

RÉUNION PUBLIQUE : RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

La municipalité vous propose un temps de concertation afin d'échanger autour du projet de Règlement Local de Publicité (RPL).

Rendez-vous le lundi 22 janvier à 18h, en salle du Conseil de la Mairie.

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN DE NOËL?

Le SIGIDURS vous invite à présenter votre **sapin** lors de la **collecte des déchets végétaux du 23 janvier** ou à le déposer aux points de collectes, **en respectant les règles suivantes** :

- Dépouillé de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...)
- Sans le pied et les éventuels emballages
- Non emballé dans un sac plastique ou un sac à sapin
- Il ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc (sinon, vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie)

Les sapins de Noël ainsi collectés seront **recyclés puis transformés en compost**.

Depuis le mois de décembre, le ramassage des déchets végétaux ne se fait plus qu'une fois par mois ! **Consulter votre calendrier des collectes**.



COLLECTE DES SAPINS
avec le ramassage des déchets végétaux

PAS de décoration, de neige artificielle
de pied, de bûche, de croisillons
de sac à ordures ménagères,
de sac non biodégradable

hauteur max : 2 m
diamètre tronc : 10 cm

 SIGIDURS

DÉCOUVREZ LES PIANISTES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



L'École municipale de Musique de Luzarches vous invite à venir écouter ses **pianistes** !

Les **élèves de la classe de piano** et leurs professeurs vous feront découvrir ce bel instrument et le travail réalisé à l'école lors d'un concert.

Rendez-vous le **vendredi 9 février, 20h, à la salle Blanche Montel** (Place de l'Europe).

CARNAVAL

Le **mardi 13 février 2024**, sortez vos plus beaux déguisements ! Le **carnaval** fait son retour à Luzarches !

Cette année, **en famille et déguisés**, venez redécouvrir les jeux d'Hiver et les continents.

Programme :

13h15 : Accueil à L'Île des enfants

13h45 : Défilé en musique

14h45-16h30 : Animations, jeux et goûter à la salle Blanche Montel

Nous vous attendons nombreux !

